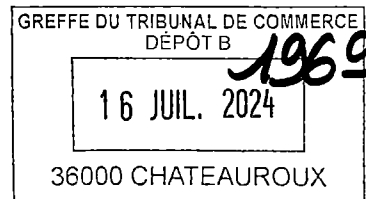


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHATEAUROUX - 3601 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - 1969 - 2018 B 00230 - 842 109 894 - AB
DIAGNOSTICS

SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée de type EURL
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX



EXTRAIT
CLOTURE DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes

Le Gérant

certifié conforme

Aymeric BRISSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB' or similar initials, written over a horizontal line.

Exemplaire destiné au Greffe

ETATS FINANCIERS

Bilan

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques	01/01/2023 31/12/2023	01/01/2022 31/12/2022	Variation	
	12	12	Montant	%
Frais d'établissement		143	(143)	-100,00
2011 Frais de constitution	947		947	
28011 Amort frais de constitution	(947)		(947)	
Concessions, brevets et droits similaires				
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	790		790	
2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits	(790)		(790)	
Autres immobilisations incorporelles	1 634	755	879	116,35
208 Autres immobilisations incorporelles	5 613		5 613	
2808 Autres immobilisations incorporelles	(3 980)		(3 980)	
Installations techniques, matériels et out. industriels	12 485	11 271	1 214	10,77
2154 Matériel industriel	25 106		25 106	
28154 Amort. matériel industriel	(12 621)		(12 621)	
Autres immobilisations corporelles	122 105	115 042	7 063	6,14
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	44 895		44 895	
2182 Matériel de transport	141 645		141 645	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 631		2 631	
28181 Compte d'amortissement	(14 472)		(14 472)	
28182 Compte d'amortissement	(51 240)		(51 240)	
28183 Compte d'amortissement	(1 354)		(1 354)	
Autres participations	15	15		
2618 Autres titres	15		15	
Autres immobilisations financières	1 160	760	400	52,63
2751 Dépôts	1 160		1 160	
Actif immobilisé	137 399	127 936	9 413	7,35
Avances et acomptes versés sur commandes	747	369	377	102,19
4091 Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	747		747	
Clients et comptes rattachés	30 830	21 345	9 484	44,43
4111 Clients - Ventes de biens ou de prestations de services	30 830		30 830	
Autres créances	6 656	1 223	5 434	444,39
4375 SSI	343		343	
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	4 144		4 144	
445621 TVA sur immobilisations 20% Débits	369		369	

Rubriques	01/01/2023 31/12/2023	01/01/2022 31/12/2022	Variation	
	12	12	Montant	%
445666 TVA DEDUCTIBLE / ABS	1 630		1 630	
44586 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	170		170	
Disponibilités	61 359	21 457	39 902	185,97
5123 CPTE EXCEDENT PRO 28126898349	11 312		11 312	
5125 CRCA OUVERTURE DAT	50 000		50 000	
5188 Intérêts courus à recevoir	47		47	
Charges constatées d'avance	526	704	(178)	-25,32
486 Charges constatées d'avance	526		526	
Actif circulant & charges constatées d'avance	100 118	45 099	55 019	122,00
TOTAL GÉNÉRAL	237 516	173 084	64 432	37,23

DETAIL DU BILAN PASSIF

Rubriques	01/01/2023 31/12/2023	01/01/2022 31/12/2022	Variation	
	12	12	Montant	%
Capital social ou individuel	3 000	3 000		
10131 Capital non amorti	3 000		3 000	
Réserve légale	300	300		
10611 Réserve légale proprement dite	300		300	
Report à nouveau	114 441	77 766	36 675	47,16
110 Report à nouveau (solde créditeur)	114 441		114 441	
Résultat de l'exercice	21 534	71 175	(49 641)	-69,75
Capitaux propres	139 274	152 241	(12 966)	-8,52
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 586	9 984	70 602	707,17
1641 PRET INDRE INITIATIVE	233		233	
1642 PRET CACO N°10000483616	5 388		5 388	
1643 PRET CACO N°10000483617	283		283	
1644 PRET CACO 10001164211	56 284		56 284	
16884 Sur emprunts auprès des établissements de crédit	3		3	
5121 Banque principale	18 391		18 391	
5181 Intérêts courus à payer	4		4	
Emprunts et dettes financières divers	38	1	37	4 177,53
4551 C/C Aymeric BRISSE	38		38	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	550	365	185	50,68
4191 Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	550		550	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 811	1 947	6 864	352,53
4011 Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services	6 519		6 519	
4011HURBE GUY HURBE	483		483	
401AXA AXA	549		549	
401PIPART PIPART	240		240	
4081 Fournisseurs factures non parvenues	1 020		1 020	
Dettes fiscales et sociales	8 076	8 307	(230)	-2,77
445511 TVA à décaisser en France	2 734		2 734	
4457114 TVA collectée 20% Encaissements	5 017		5 017	
447 Autres impôts, taxes et versements assimilés	326		326	
Autres dettes	180	240	(60)	-25,00

Rubriques	01/01/2023 31/12/2023	01/01/2022 31/12/2022	Variation	
	12	12	Montant	%
4686 Charges à payer	180		180	
Total des dettes & comptes de régularisation	98 242	20 843	77 398	371,33
TOTAL GÉNÉRAL	237 516	173 084	64 432	37,23

ANNEXE

PREAMBULE

Il s'agit du 5ème exercice de la société, il a une durée de 12 mois, comme le précédent.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 237 516€, contre 173 084€.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 534€, contre un bénéfice de 71 175€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2024 par le gérant.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de constitution	5 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	4 à 5 ans
....	** ans

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	2 à 15 ans
Matériel industriel	2 à 8 ans
Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	2 ans

c) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

d) Titres de placements

Non applicable.

e) Stocks

Non applicable.

f) Provisions réglementées

Non applicable.

g) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

h) Changement de méthode et autres informations

Non applicable.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans le cadre du dispositif ZRR, la société était exonérée à 100% jusqu'au 31/08/2023 et du 01/09/2023 au 31/08/2024, elle passe à une exonération de 75%. La structure bénéficiera d'une exonération dégressive dans le cadre de son dispositif jusqu'au 31/08/2026.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Il n'y a pas de provisions au sein de la structure relatives à :

- Une provision réglementée
- Une provision pour risques et charges
- Une provision pour dépréciation

Et ce ni au début, ni en cours d'année, ni à la fin de l'exercice.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 020
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	4
Autres dettes	180
TOTAL	1 207

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	47
TOTAL	47

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 160		1 160
Total de l'actif immobilisé	1 160		1 160
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 830	30 830	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	343	343	
Etat – Impôts sur les bénéfices	4 144	4 144	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	2 169	2 169	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	37 486	37 486	
Charges constatées d'avance	526	526	
TOTAL	39 172	38 012	1 160

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	18 395	18 395		
- à plus de 1 an à l'origine	62 191	28 818	33 373	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 811	8 811		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 751	7 751		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	326	326		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	38	38		
Autres dettes	180	180		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 692	64 319	33 373	

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Il n'y a eu ni salarié, ni personnel mis à disposition au sein de la SARL à associé unique AB DIAGNOSTICS au cours de l'exercice.

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	300			300	10
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	300			300	3000

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
TOTAL	526	néant

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Cf infra pour plus de détails sur les immobilisations à l'actif

immobilisations				
Rubriques	Valeur brute début d'exercice	augmentation	diminution	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	947			947
Autres immobilisations incorporelles	4 603	1 800		6 403
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	20 875	6 640	2 410	25 106
Installations générales, agencements et divers	43 799	1 096		44 895
Matériel de transport	121 720	99 612	79 687	141 645
Matériel de bureau, informatique et mobilier	783	1 848		2 631
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	187 177	109 497	82 097	214 577
Participations et mises en équivalence				
Autres participations	15			15
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	760	400		1 160
Total des immobilisations financières	775	400		1 175
TOTAL	193 503	111 397	82 097	222 802

amortissements				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	804	143		947
Autres immobilisations incorporelles	3 848	921		4 770
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 604	5 427	2 410	12 621
Inst générales, agencements et divers	9 607	4 864		14 472
Matériel de transport	41 216	36 661	26 636	51 240
Mat de bureau et informatique, mobilier	437	917		1 354
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	60 864	47 869	29 046	79 687
TOTAL	65 517	48 933	29 046	85 404

CREDIT-BAIL

Il n'y a pas de contrats de ce type au sein de la structure.

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N 31/12/2023 12 mois	N-1 31/12/2022 12 mois	N-2 31/12/2021 12 mois	N-3 31/12/2020 12 mois	N-4 31/12/2019 16 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
parts Ordinaires	300	300	300	300	300
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	225 003	164 826	147 430	100 061	89 789
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	69 552	85 667	91 906	75 026	53 390
Impôts sur les bénéfices	(319)	3 795	3 897	2 383	2 719
Participation salariés	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	21 534	71 175	60 965	48 281	49 321
Résultat distribué	?	34 500	80 502	0	0
Résultat par parts (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions	232,90	292,91	293,36	242,14	173,47
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	71,78	237,25	203,22	160,94	164,40
Dividende par action	?	115,00	268,34	0	0
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montant de la masse salariale (1)	13 200	17 196	12 000	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...) (1)	59 904	5 403	3 266	1 042	343

(1) Y compris TNS

(2) N/A : non applicable

Les chiffres entre parenthèses sont des données négatives

SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 21 533,57 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Réserve légale	totallement dotée

Le solde sur le bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	114 440,72 euros

Bénéfice distribuable	135 974,29 euros
-----------------------	------------------

Ce bénéfice distribuable est affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 100,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total 30 000,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit	105 974,29 euros
---	------------------

Soit, au total	135 974,29 euros
----------------	------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 109 274,29 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2024.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2021	80 502,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 268,34 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2020	Néant	Non applicable

Certifié conforme
La Gérance



SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 juin, à 21 heures,
Au siège social 16 rue de la cité – 36340 CLUIS,

Je soussigné Aymeric BRISSE, associé unique de la société AB DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 3 000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Aymeric BRISSE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'associé unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les

opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport qui font apparaître un résultat comptable bénéficiaire de 21 533,57 euros.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 21 533,57 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Réserve légale	totallement dotée
Le solde sur le bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	114 440,72 euros
Bénéfice distribuable	135 974,29 euros

Ce bénéfice distribuable est affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 100,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total 30 000,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit 105 974,29 euros

Soit, au total 135 974,29 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 109 274,29 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2024.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2021	80 502,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 268,34 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2020	Néant	Non applicable

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, il approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et qui figurent dans le rapport spécial, dont il approuve les termes.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que sa rémunération annuelle nette a été de 13 200,00 euros en sa qualité de gérant associé unique, pour la durée de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs au cours de l'exercice, il a obtenu le remboursement de son compte courant à hauteur de 833,43 euros.

En outre, sur présentation de pièces justificatives, il aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation.

La rémunération gérance allouée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sera décidée en fonction des disponibilités financières de la société tout au long de l'exercice, afin de ne pas remettre en cause la pérennité de celle-ci.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Aymeric BRISSE



SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2023

Je soussigné Aymeric BRISSE, associé unique et gérant de la société AB DIAGNOSTICS, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31/12/2023, est le cinquième exercice de la société, dont **l'activité est la réalisation de diagnostics immobiliers.**

- Activité en matière de recherche et de développement et perspectives d'avenir.

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Elle continue de développer le marché des particuliers.

Le gérant continue de démarcher les agences immobilières et les notaires pour se faire connaître.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont celles préconisées par le plan comptable général.

Les valeurs fournies à titre comparatif sont arrondies à l'euro le plus proche.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 225 003 euros, lors de la clôture du 31 décembre 2022 d'une durée de 12 mois également, le chiffre d'affaires était de 164 826 euros, soit une variation de +36,51%.

Le montant des autres produits d'exploitations s'élève à 3 euros sur les 2 derniers exercices, il n'y a donc pas de variation.

Le montant des achats et variations de stocks marchandises et matières premières et autres approvisionnements est nul sur 2022 et 2023.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 70 179 euros contre 50 638 euros, soit une variation de +38,59%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 25 024 euros contre 2 302 euros précédemment, soit une variation de +987,05%.

Le montant des traitements et salaires et charges sociales est de 64 104 euros en 2023, il était de 22 599 euros en 2022, soit une variation de +183,66%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 48 337 euros, contre 10 697 euros, soit une variation de +351,87%.

Le montant des autres charges est de 1 euro contre 3 546 euros, soit une variation de -100,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total de 207 645 euros, contre 89 781 euros au 31/12/2022, soit une variation de +131,28%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à +17 361 euros, précédemment +75 048 euros, soit une variation de -76,87%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -1 465 euros (-78 euros antérieurement), il s'établit à +15 896 euros contre +74 970 euros précédemment, soit -78,80%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de + 5 318 euros, contre nul,

- de l'impôt sur les sociétés -319 euros, contre 3 795 euros,

AB

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 21 534 euros, alors que le 31 décembre 2022 se soldait par un bénéfice de 71 175 euros, soit une variation de +69,74%.

-Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice net comptable au 31/12/2023 de 21 533,57 euros, qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Réserve légale	totalement dotée
Le solde sur le bénéfice de l'exercice	21 533,57 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	114 440,72 euros
Bénéfice distribuable	135 974,29 euros

Ce bénéfice distribuable serait affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 100,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total 30 000,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit 105 974,29 euros

Soit, au total 135 974,29 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 109 274,29 euros.

Ce dividende serait mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2024.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2021	80 502,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 268,34 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2020	Néant	Non applicable

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

- Rémunération de la gérance.

Il est également proposé de fixer la rémunération du gérant.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Merci de se reporter au rapport spécial.

Fait à CLUIS
Le 30/06/2024

Aymeric BRISSE
Associé Unique Gérant

